



The Ultimate in Fall Protection

CE	EN795 : 1996 Classe B
Essai de type CE N° 0086 BSI Product Services B.P. 6221, Kitemark Court Davy Avenue Milton Keynes MK1 9EP Royaume-Uni	Contrôle qualité production CE N° 0086 BSI Product Services B.P. 6221, Kitemark Court Davy Avenue Milton Keynes MK1 9EP Royaume-Uni



Dispositif de portique mobile antichute en C

Numéros de modèle :

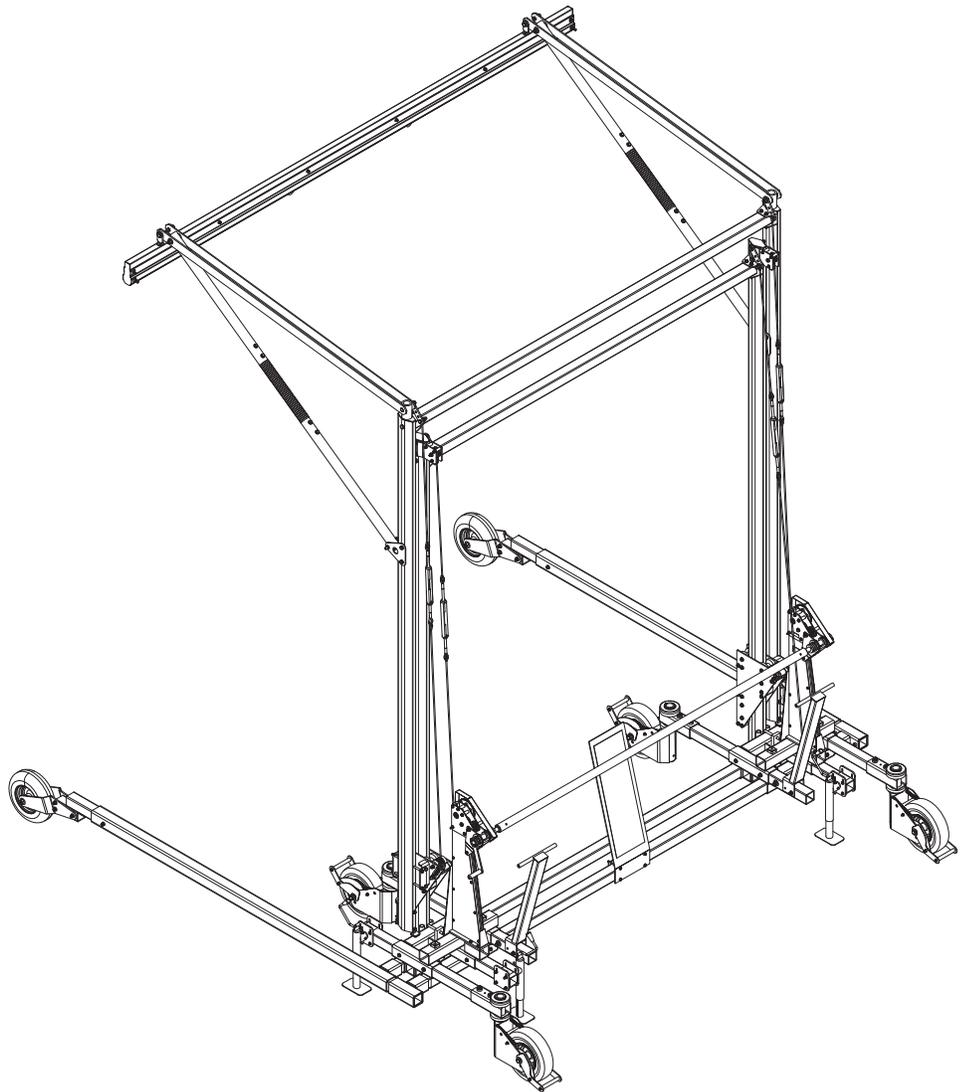
8517700	8517707	8530035	8530223	8530319
8517701	8517708	8530111	8530225	8530354
8517702	8517709	8530115	8530235	8530414
8517703	8517710	8530119	8530246	8530446
8517704	8517711	8530205	8530262	8530471
8517705	8517712	8530212	8530274	8530505
8517706	8517713	8530213	8530317	

Manuel d'instructions pour l'utilisateur

AVERTISSEMENT : ce produit fait partie d'un dispositif antichute. Ces instructions doivent être fournies à tous les utilisateurs et sauveteurs (voir la section 9 Terminologie) qui utilisent cet équipement. L'utilisateur doit lire et comprendre ces instructions avant d'assembler ou d'utiliser ce matériel. L'utilisateur doit suivre les instructions du fabricant pour chaque composant du système. Les instructions du fabricant doivent être respectées pour une utilisation et un entretien appropriés de ce matériel. Toute modification apportée à cet équipement, une utilisation inappropriée de celui-ci ou le non-respect de ces instructions peuvent provoquer des blessures graves ou la mort.

IMPORTANT : avant d'utiliser cet équipement, enregistrez les informations d'identification du produit, indiquées sur l'étiquette d'identification, dans le « journal d'inspection et d'entretien » qui se trouve au dos de ce manuel.

IMPORTANT : pour toute question relative à l'utilisation, l'entretien ou la compatibilité de cet équipement de sécurité à une utilisation particulière, adressez-vous à Capital Safety.



FORMATION DES EMPLOYÉS : ce manuel est conforme aux normes de l'industrie, y compris les normes OSHA, ANSI-Z359.1, et CE EN795, et doit être utilisé dans le cadre d'un programme de formation des employés, tel que requis par le règlement OSHA.

DESCRIPTION

Dispositif de portique mobile antichute en C avec deux chariots pour une protection antichute mobile.

1.0 APPLICATIONS

1.1 OBJECTIF : équipement de protection individuelle contre les chutes d'un poste de travail situé en hauteur.

Le dispositif de portique mobile antichute en C avec protection contre les chutes fournit à la fois un accès facilité à des zones de travail situées en hauteur et une protection depuis le sol pour toute la durée des opérations. Le système comprend un rail horizontal réglable en hauteur et deux chariots qui peuvent être déplacés à n'importe quel endroit le long du rail. Les chariots font office de points d'attache pour l'ancrage d'un équipement de protection individuelle (EPI) antichute. Le système peut être déplacé manuellement, à l'aide d'un chariot élévateur à fourche ou remorqué par un véhicule de maintenance muni des accessoires nécessaires.

1.2 LIMITES : les limites d'application suivantes doivent être prises en compte avant l'utilisation de ce produit. Le non-respect des limites de ce produit peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

A. ASSEMBLAGE : le système de rail doit être assemblé selon les exigences décrites dans le manuel d'instructions d'assemblage de ce produit (PN 5902343).

B. CAPACITÉ : la charge de travail maximale pour ce produit est de deux personnes avec un poids combiné de 141 kg (310 lb) par personne.

C. ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ANTICHUTE : les équipements de protection individuelle antichute utilisés avec un dispositif de portique mobile antichute en C doivent se conformer aux réglementations étatiques et fédérales et aux réglementations CE en vigueur, ainsi qu'aux exigences mentionnées dans la section 4.3.

D. RISQUES PHYSIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX : l'utilisation de ce matériel dans des zones présentant des risques physiques ou environnementaux peut nécessiter des précautions supplémentaires pour éviter d'endommager l'équipement et de blesser l'utilisateur. Ces risques comprennent, mais ne se limitent pas à : chaleur intense (soudure ou découpage des métaux), acides ou produits caustiques, environnements corrosifs tels qu'une exposition à de l'eau de mer, des lignes à haute tension, des gaz explosifs ou toxiques, des engins en mouvement ou des arêtes vives. Pour toutes questions concernant l'utilisation de ce matériel dans des zones présentant des risques physiques ou environnementaux, adressez-vous à DBI-SALA.

E. FORMATION : cet équipement doit être assemblé, installé et utilisé par des personnes formées à sa mise en place et à son utilisation.

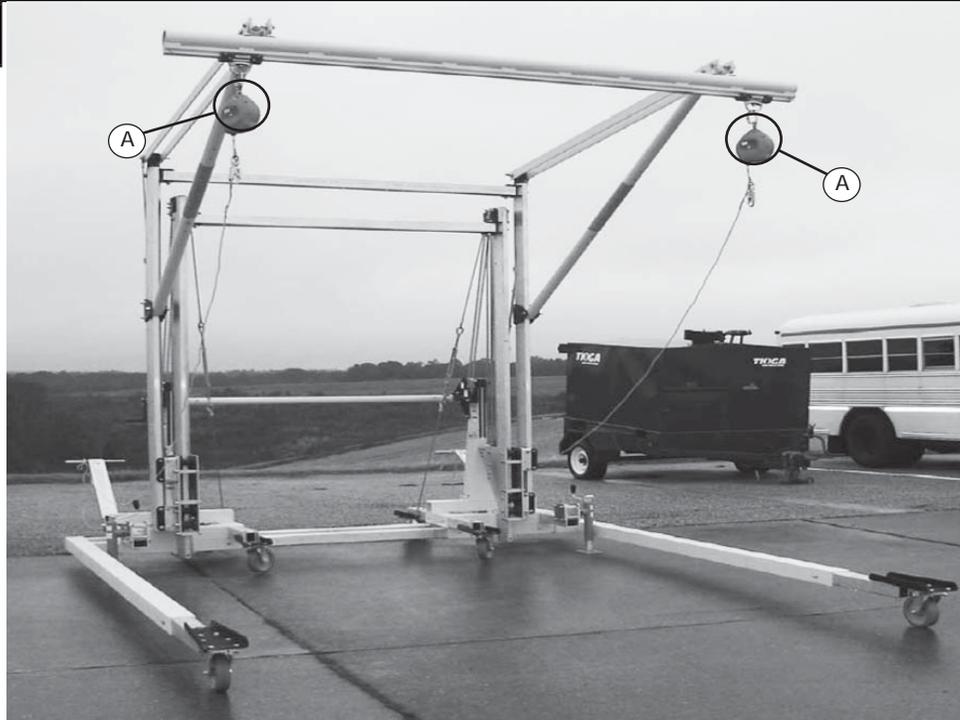
1.3 Pour obtenir plus d'informations quant à l'utilisation de ce matériel et aux équipements associés, référez-vous aux normes nationales, notamment à la catégorie ANSI Z359 sections .0, .1, .2, .3, et .4, régionales, étatiques ainsi qu'aux exigences OSHA et aux normes CE, lorsqu'elles sont pertinentes.

AVERTISSEMENT : ne modifiez pas et n'utilisez pas l'équipement pour un usage auquel il n'est pas destiné.

AVERTISSEMENT : le travail en hauteur présente des risques. Ci-après figurent les risques éventuels (liste non exhaustive) : chute, suspension/suspension prolongée, objets provoquant des blessures et évanouissements. En cas d'arrêt de chute et/ou de sauvetage (ou d'une urgence), certains problèmes de santé personnels pourraient compromettre votre sécurité. La liste suivante identifie de manière non exhaustive quelques problèmes de santé présentant un risque pour ce type d'activité : maladie cardiaque, hypertension artérielle, vertige, épilepsie, alcoolisme ou toxicomanie, maladie mentale, motricité réduite d'un membre et problèmes d'équilibre. Nous conseillons à votre employeur/médecin de déterminer votre aptitude à utiliser cet équipement de façon normale et en situation d'urgence.

Figure 1 : dispositif de portique mobile antichute en C

A Point de fixation de la SRL



2.0 CARACTÉRISTIQUES DU SYSTÈME

2.1 COMPATIBILITÉ DES COMPOSANTS : le matériel DBI-SALA est conçu pour être utilisé uniquement avec des composants et des sous-composants DBI-SALA approuvés. La substitution ou le remplacement de pièces par des composants ou des sous-composants non approuvés peut affecter la compatibilité de l'équipement ainsi que la sécurité et la fiabilité de l'ensemble du système.

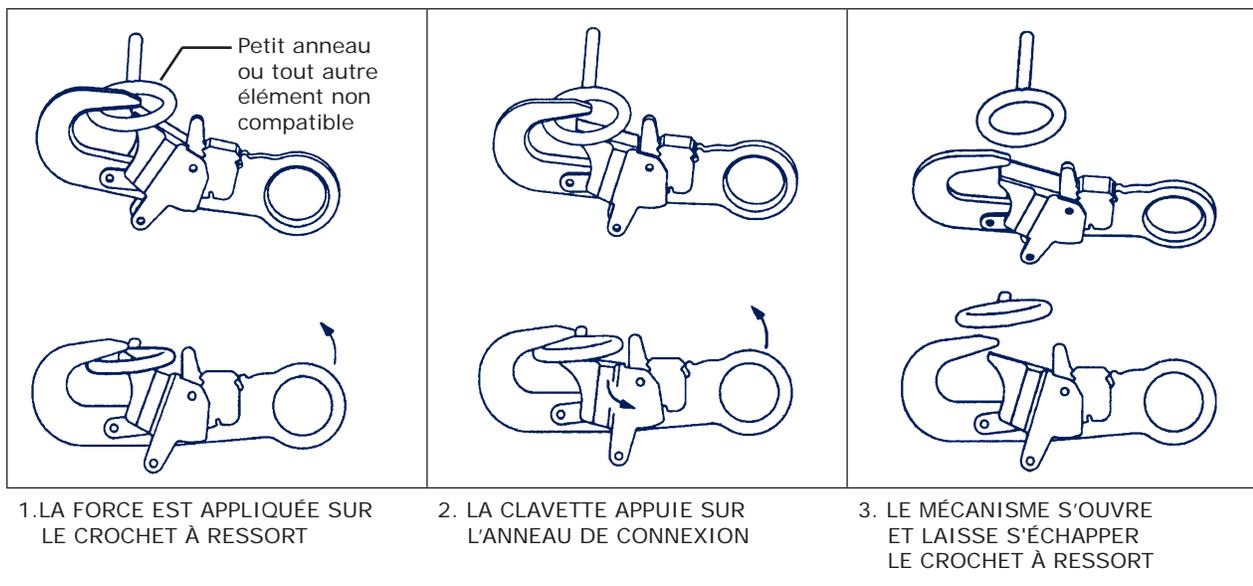
2.2 COMPATIBILITÉ DES CONNECTEURS : les connecteurs sont considérés comme compatibles avec les éléments reliés lorsqu'ils ont été conçus de façon à ne laisser ni leur taille ni leur forme provoquer l'ouverture spontanée de leur mécanisme, quelle que soit leur orientation. Contactez DBI-SALA pour toute question sur la compatibilité. Les connecteurs (crochets, mousquetons, D d'accrochage) doivent être capables de soutenir au moins 5 000 livres (22,2 kN). Les connecteurs doivent être compatibles avec l'ancrage ou tout autre composant du système.

N'utilisez pas un équipement qui ne serait pas compatible. Les connecteurs non compatibles peuvent se désengager accidentellement (voir figure 6). Les connecteurs doivent être compatibles par leur taille, leur forme et leur résistance. Des crochets à ressort et des mousquetons autobloquants sont requis par la norme ANSI Z359.1 et par l'OSHA.

2.3 CONNECTEURS : utilisez uniquement des crochets à ressort et des mousquetons autobloquants avec cet équipement. Utilisez uniquement des connecteurs adaptés à chaque usage. Vérifiez que tous les connecteurs sont compatibles en taille, en forme et en résistance. N'utilisez pas un équipement qui ne serait pas compatible. Vérifiez que tous les connecteurs sont fermés et verrouillés.

Figure 2 : décrochage involontaire (désengagement)

Si le connecteur doté d'un crochet à ressort (illustré) ou d'un mousqueton est trop petit ou de forme irrégulière, il se peut que le connecteur applique une force à l'ouverture du crochet à ressort ou du mousqueton. Cette force pourrait entraîner l'ouverture du dispositif (qu'il s'agisse d'un crochet à ressort autobloquant ou non) et donc provoquer son détachement du point d'amarrage.

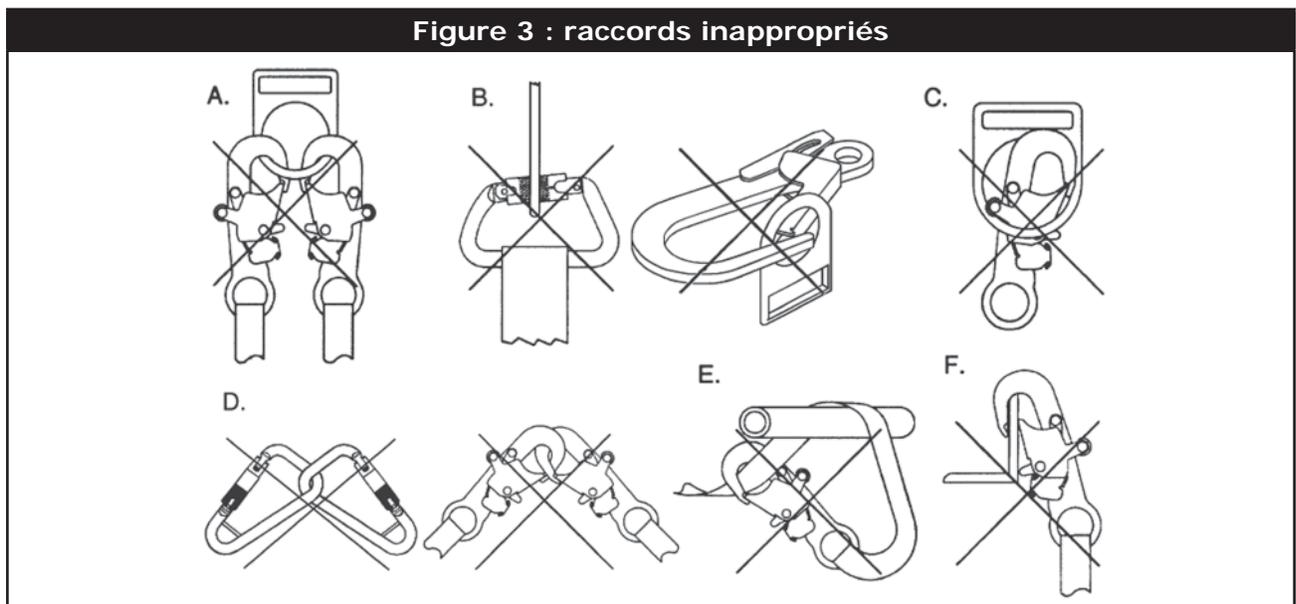


Les connecteurs DBI-SALA (crochets à ressort et mousquetons) sont conçus pour être exclusivement utilisés conformément aux instructions de chaque produit. Reportez-vous à la figure 3 pour identifier les connecteurs inappropriés. Les crochets à ressort et les mousquetons DBI-SALA ne doivent pas être connectés :

- A. à un D d'accrochage auquel un autre connecteur est attaché.
- B. d'une manière qui provoquerait une charge sur l'ouverture.

REMARQUE : les crochets à ressort à grande ouverture ne doivent pas être raccordés à des D d'accrochage standard ou à des dispositifs similaires qui provoqueraient une charge sur l'ouverture si le crochet ou le D d'accrochage venait à tourner. Les crochets à ressort à grande ouverture sont destinés à être utilisés sur des éléments fixes de la structure, tels que les barres d'armature ou les traverses, dont les contours n'accrochent pas l'ouverture du crochet.

- C. dans une configuration défectueuse où des éléments dépassant du crochet à ressort ou du mousqueton s'accrochent à l'ancrage et où tout laisse à penser, sans être toutefois confirmé visuellement, que la fixation au point d'ancrage est correcte.
- D. l'un à l'autre.
- E. directement à des sangles, à une longe ou à une longe Tie-back (à moins que les instructions du fabricant de la longe et du connecteur n'autorisent spécifiquement ce type de raccordement).
- F. à un objet ayant une forme ou une dimension empêchant la fermeture et le verrouillage du crochet mousqueton ou du mousqueton, ou risquant de provoquer un détachement.



3.0 FONCTIONNEMENT ET UTILISATION

AVERTISSEMENT : consultez DBI-SALA en cas d'utilisation de ce matériel avec des composants ou sous-systèmes autres que ceux décrits dans ce manuel. Certaines combinaisons de sous-systèmes et de composants peuvent gêner le fonctionnement de cet équipement. Utilisez ce matériel avec précaution en cas de proximité avec des engins en mouvement, des sources électriques ou chimiques à risques et des arêtes vives.

3.1 AVANT CHAQUE UTILISATION : effectuez une inspection minutieuse afin de vous assurer qu'il est en bon état de fonctionnement. Inspectez le matériel pour détecter toute pièce usée ou endommagée. Vérifiez qu'aucune pièce ne manque et que toutes sont correctement fixées. Vérifiez que l'ensemble du système est intact et non corrodé. Reportez-vous à la section 5.0 pour plus d'informations concernant l'inspection. N'utilisez pas l'équipement si l'inspection révèle un état peu sûr.

3.2 PLANIFICATION : préparez le système et étudiez son mode de fonctionnement avant de commencer à travailler. Tenez compte de tous les facteurs pouvant affecter votre sécurité au cours de l'utilisation de l'équipement. Voici quelques éléments essentiels à prendre en compte lors de la préparation de votre système :

A. ÉVALUATION DES RISQUES : évaluez les risques sur le chantier avant de commencer à travailler. Consultez les normes de l'industrie ainsi que les normes de l'OSHA (ou CE) en vigueur pour connaître les recommandations et les exigences réglementaires en ce qui concerne les systèmes tels que les équipements de protection individuelle (EPI) antichute.

B. UTILISATION PAR RAPPORT AU LIEU DE TRAVAIL : l'utilisation du FSHRS doit être conforme aux exigences de configuration mentionnées dans le manuel d'instructions associé du fabricant. Vérifiez la présence de tout obstacle ou arête vive sur l'espace de travail. Évitez de travailler à un endroit où l'utilisateur risque de se balancer et de se heurter à un objet, et où les lignes de vie pourraient se croiser ou s'emmêler avec celle d'un autre ouvrier.

C. SAUVETAGE : pour utiliser cet équipement, l'employeur doit disposer d'un plan de sauvetage et de moyens disponibles pour le mettre en place, et le communiquer aux utilisateurs, personnes agréées et sauveteurs.

D. APRÈS UNE CHUTE : tout équipement ayant été soumis aux forces d'arrêt de chute ou qui présente des signes de dommages compatibles avec les effets de la force d'arrêt de chute décrits à la section 5 doit être immédiatement mis hors service et détruit par l'utilisateur, le sauveteur ou une personne agréée.

3.3 EXIGENCES RELATIVES AUX ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

INDIVIDUELLE (EPI) ANTICHUTE : les équipements de protection individuelle (EPI) antichute utilisés avec FSHRS doivent respecter les exigences de l'OSHA.

- Les EPI antichute doivent être montés de façon à minimiser le risque de chute libre potentiel et à empêcher une chute libre de plus de 1,8 m (6 pi). Il est obligatoire d'utiliser les EPI antichute avec un harnais intégral comme harnais de maintien. Les EPI antichute dotés de harnais intégral doivent supporter une force d'arrêt de chute inférieure à 8 kN (1 800 lb) et arrêter la chute sur une distance de 1,1 m (42 po). Les ceintures de travail, à moins qu'elles ne soient intégrées à un harnais intégral, ne sont pas autorisées avec ce dispositif. Un EPI antichute normal est composé d'un harnais intégral, d'un sous-système ou d'un composant de raccordement (ligne de vie autorétractable ou longe à absorbeur d'énergie) et des connecteurs nécessaires pour relier l'ensemble du système.

- Un EPI antichute s'attache uniquement aux deux chariots FSHRS se déplaçant le long du rail. Voir figure 1 (A).

AVERTISSEMENT : lisez et suivez les instructions du fabricant relatives à tout l'équipement de protection individuelle antichute choisi pour être utilisé avec le dispositif de portique mobile antichute en C.

IMPORTANT : dans les cas de chute libre, l'utilisation des ceintures de travail est interdite. Comparativement à un harnais intégral, une ceinture de travail multiplie la probabilité de se blesser lors d'un arrêt de chute libre. La durée de suspension limitée et le risque de porter la ceinture de travail de façon inadéquate représentent des dangers supplémentaires pour la santé de l'utilisateur.

3.4 FORMATION : l'utilisateur a la responsabilité de se familiariser avec ces instructions et de se former à l'entretien et à l'utilisation de ce matériel. L'utilisateur doit aussi connaître les caractéristiques de fonctionnement, les limites d'application et les conséquences d'une utilisation inappropriée de cet équipement.

IMPORTANT : la formation doit être dispensée sans exposer l'utilisateur en formation à un danger de chute. La formation doit être renouvelée régulièrement.

3.5 PROCÉDURE D'UTILISATION DU SYSTÈME DE RAIL :

Figure 4 : procédure d'utilisation (1 sur 3)

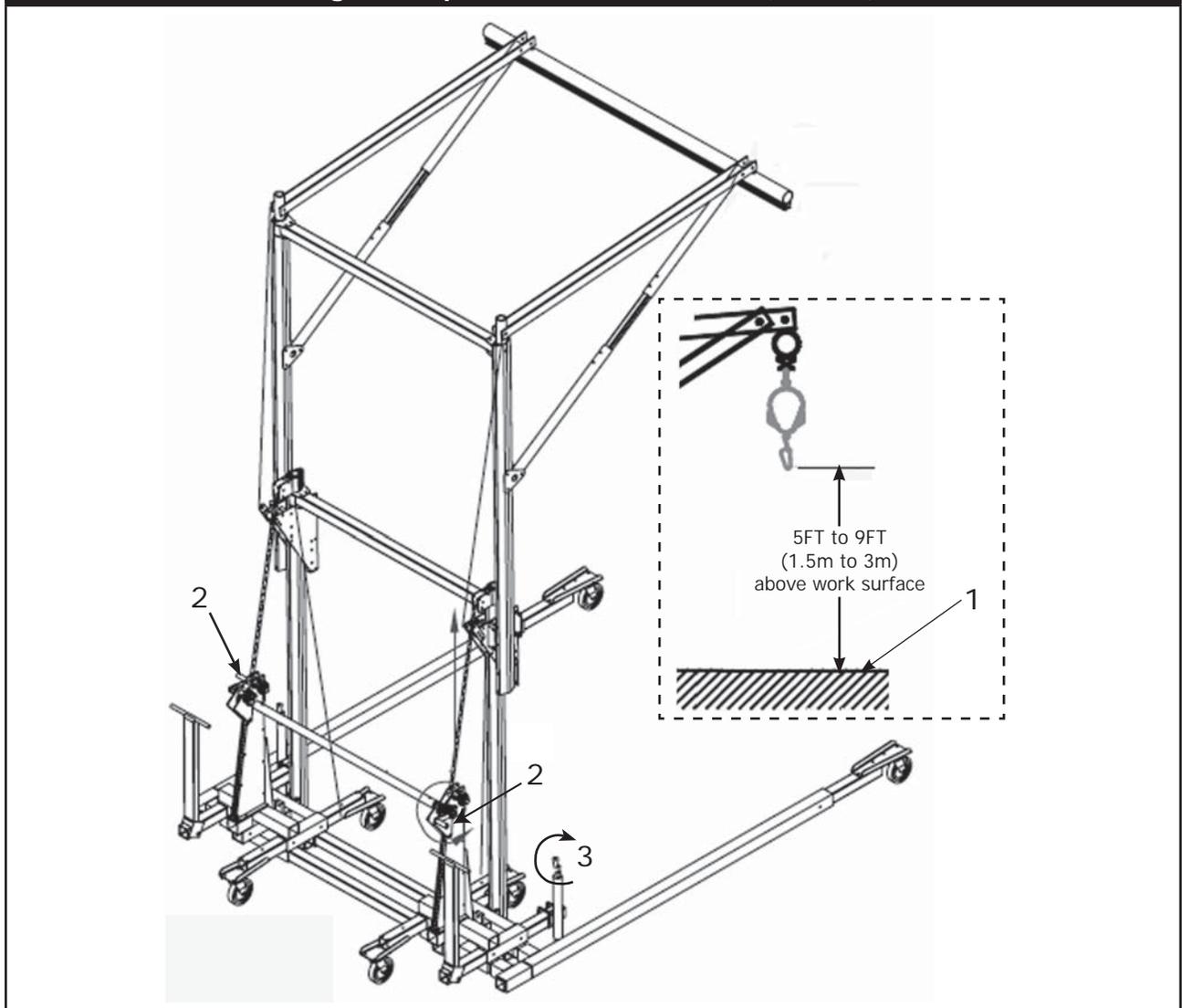
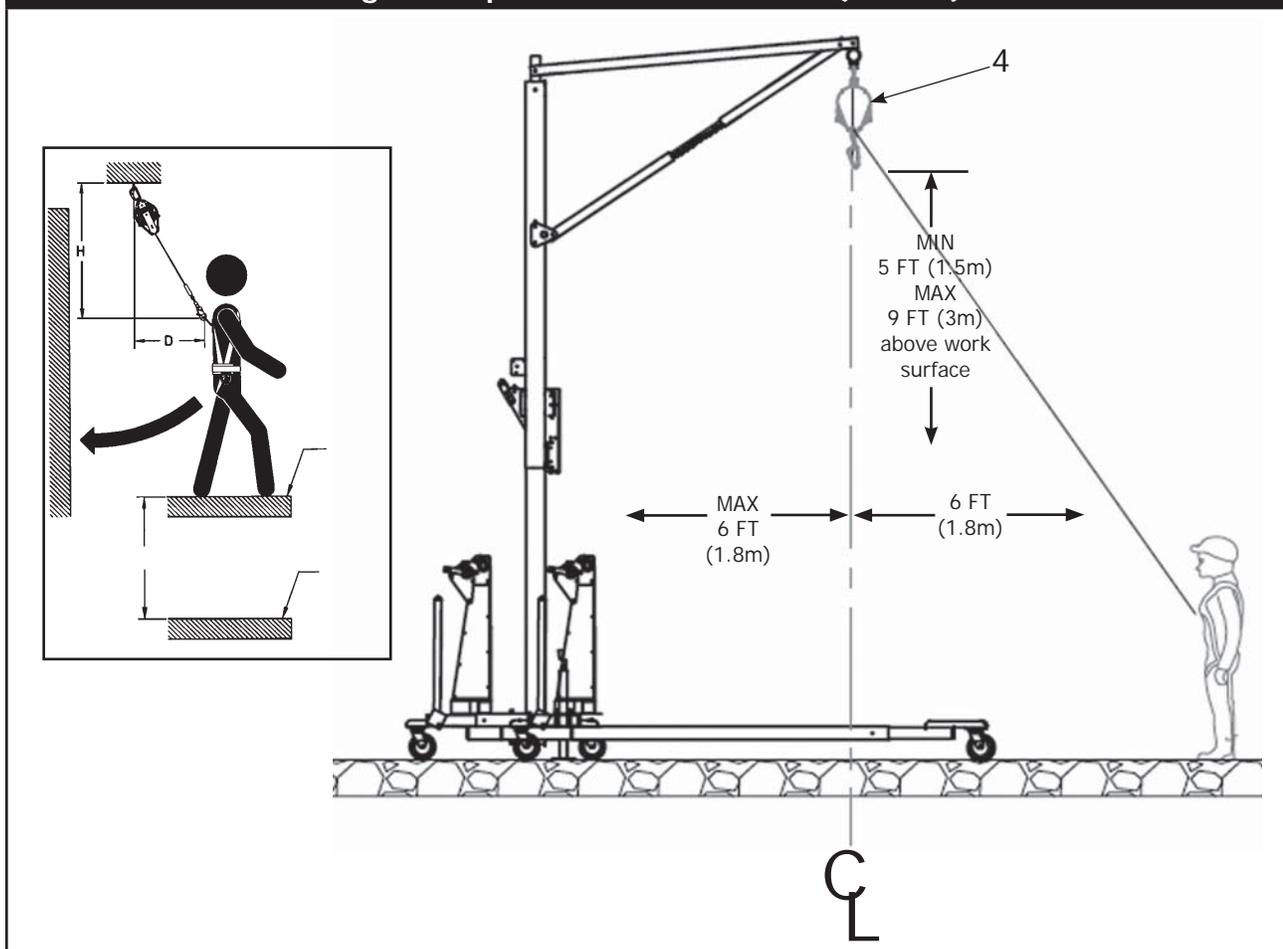


Figure 5 : procédure d'utilisation (2 sur 3)



Étape 1 : éloignez le dispositif d'environ 0,3 m à 1 m de la zone de travail ou de l'objet.

Étape 2 : ajustez la hauteur du rail afin qu'il se trouve entre 1,5 m et 3 m (5 pi et 9 pi) au-dessus de la surface de travail (1, figure 4). La poignée d'entraînement permet de régler la hauteur du rail (2, figure 4). Lorsque la poignée d'entraînement est tournée dans le sens des aiguilles d'une montre, le rail monte ; lorsque la poignée d'entraînement est tournée dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, le rail descend.

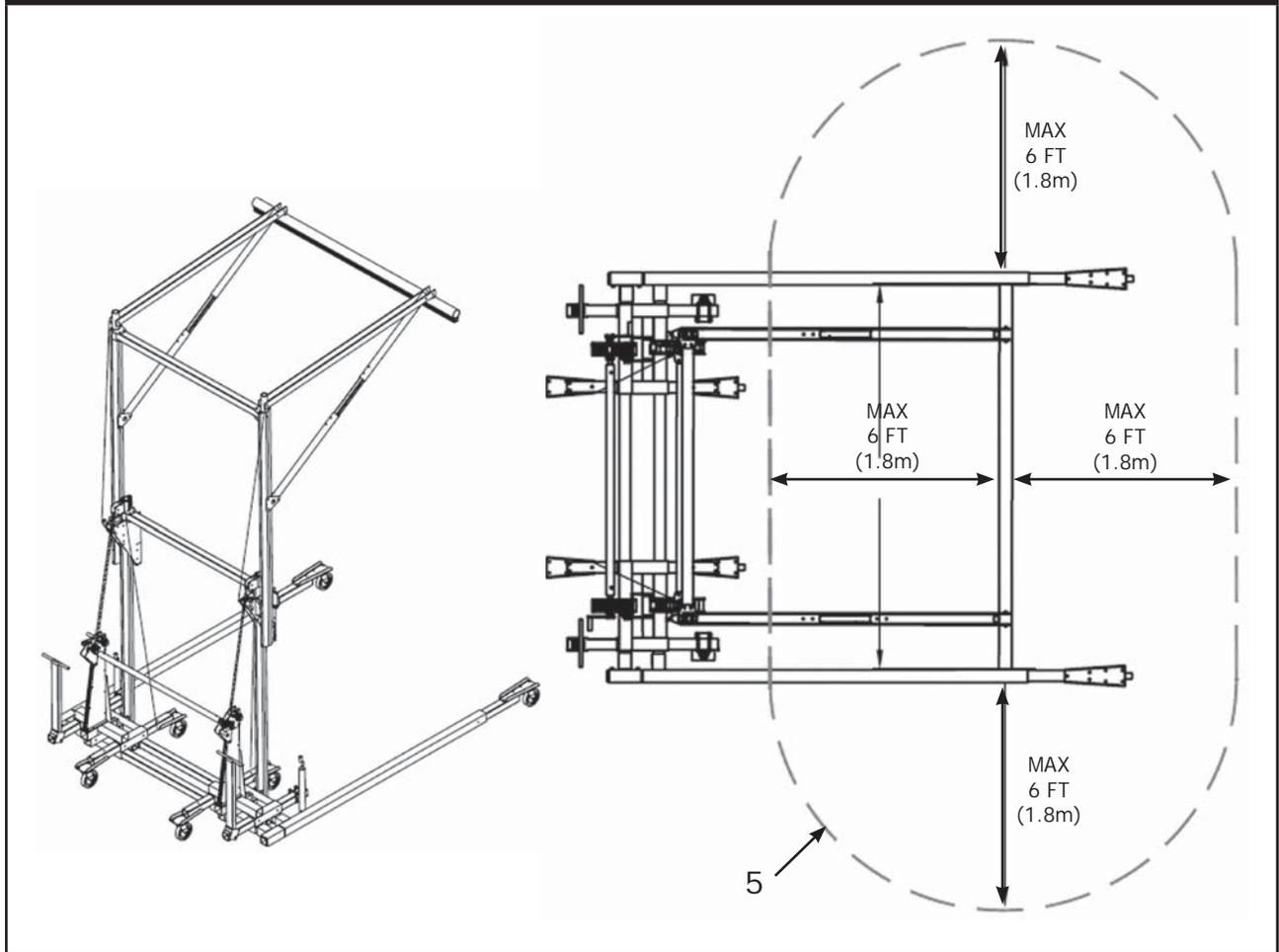
Étape 3 : positionnez le dispositif de manière à ce que le rail soit proche du centre de la zone de travail afin de maximiser la partie sécurisée et de réduire les risques de chute. Les roues et les vérins (3, figure 4) doivent se trouver sur une surface stable et plane ou être mis à niveau à l'aide de cales.

Étape 4 : abaissez les vérins et appliquez une légère pression en touchant simplement la surface. Bloquez les roues. Si nécessaire, réglez à nouveau la hauteur du rail (voir étape 2).

Étape 5 : le cas échéant, tirez vers le bas le câble stabilisateur pour le connecter à la SRL (4, figure 5 ; SRL non fournie). Utilisez un harnais intégral pour accéder en toute sécurité à la zone de travail.

REMARQUE : la SRL ne doit pas traîner ni pendre sur des arêtes vives lors de l'accès à la zone de travail. Pour éviter ce problème, repositionnez le dispositif. Suivez les instructions du fabricant de la SRL attentivement.

Figure 6 : procédure d'utilisation (3 sur 3)



IMPORTANT : suivez à la lettre les instructions relatives à la zone de travail sécurisée. En cas d'utilisation d'une SRL de plus de 10 pi, suivez attentivement les directives relatives à la zone de travail, telles qu'illustrées dans la figure 6.

IMPORTANT : suivez à la lettre les instructions relatives à la zone de travail sécurisée. En cas d'utilisation d'une SRL de plus de 10 pi, suivez attentivement les directives relatives à la zone de travail, telles qu'illustrées dans la figure 6.

Étape 6 : le cas échéant, transférez le câble stabilisateur vers la SRL du chariot de point d'ancrage utilisé. Suivez les directives relatives à la zone de travail sécurisée attentivement. Ne dépassez en aucun cas de la zone de travail sécurisée (5, figure 6).

Étape 7 : deux utilisateurs au maximum peuvent être attachés à l'unité, chacun utilisant un chariot différent. L'utilisation d'un chariot est strictement limitée à une seule personne, en tout temps.

4.0 FORMATION

4.1 Il incombe à l'utilisateur de se familiariser avec ces instructions et de se former à l'entretien et à l'utilisation de cet équipement.

5.0 INSPECTION

SÉCURITÉ DE MAINTENANCE/D'INSPECTION :

1. Lisez, comprenez et suivez le guide d'utilisation et les symboles présents sur l'équipement avant son utilisation, sa maintenance ou son inspection. Une inspection complète de l'équipement doit être effectuée durant sa mise place et avant sa première utilisation.
2. Suivez la procédure d'inspection présentée dans ce manuel ou dans n'importe quel autre document pertinent et utilisez le ou les formulaires d'inspection pour documenter les résultats.
3. Les étiquettes d'instruction et de sécurité doivent toujours être propres et lisibles. Si nécessaire, il faut les nettoyer ou les remplacer. Voir la section 7 qui contient des informations sur les étiquettes et sur les numéros de pièce.
4. Retirez du service tout équipement avec lequel un problème est détecté pendant l'inspection et appliquez une procédure de verrouillage/d'étiquetage. Un dépôt de réparation agréé ou le service après-vente du fabricant doivent se charger de la réparation.

AVERTISSEMENT : *si le dispositif de portique mobile antichute en C a été soumis à des forces d'impact lors de l'arrêt d'une chute, il doit être immédiatement retiré du service et inspecté. Si le dispositif de portique mobile antichute en C ne passe pas l'inspection, ne l'utilisez pas. L'équipement doit être réparé par un service après-vente agréé.*

IMPORTANT : *des conditions de travail extrêmes (conditions difficiles, utilisation prolongée, etc.) peuvent nécessiter une augmentation de la fréquence des inspections.*

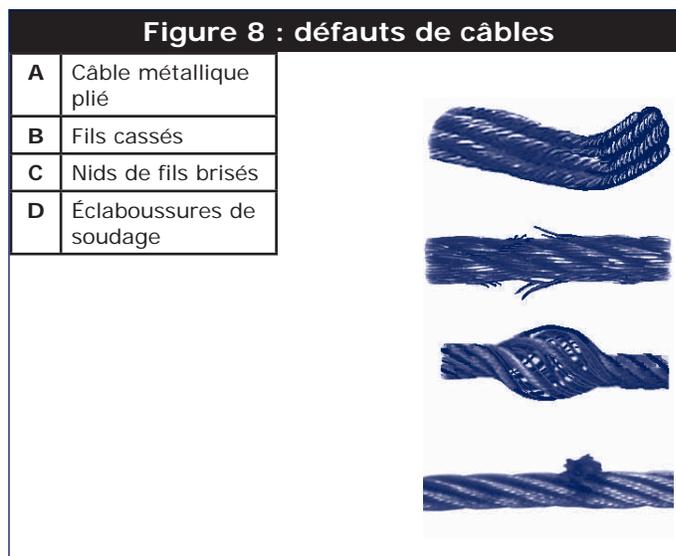
5.1 INSPECTION VISUELLE :

Une inspection visuelle complète du dispositif de portique mobile antichute en C doit être effectuée avant son utilisation. Les éléments suivants doivent être contrôlés et le résultat de cet examen doit être reporté dans le « Journal d'inspection et d'entretien » qui se trouve au dos de ce manuel.

Étape 1 Étiquettes : vérifiez que toutes les étiquettes sont propres et lisibles. À l'aide d'un savon doux et d'un chiffon humide, nettoyez les étiquettes sales. Remplacez les étiquettes non lisibles (une liste de toutes les étiquettes se trouve à la section 7).

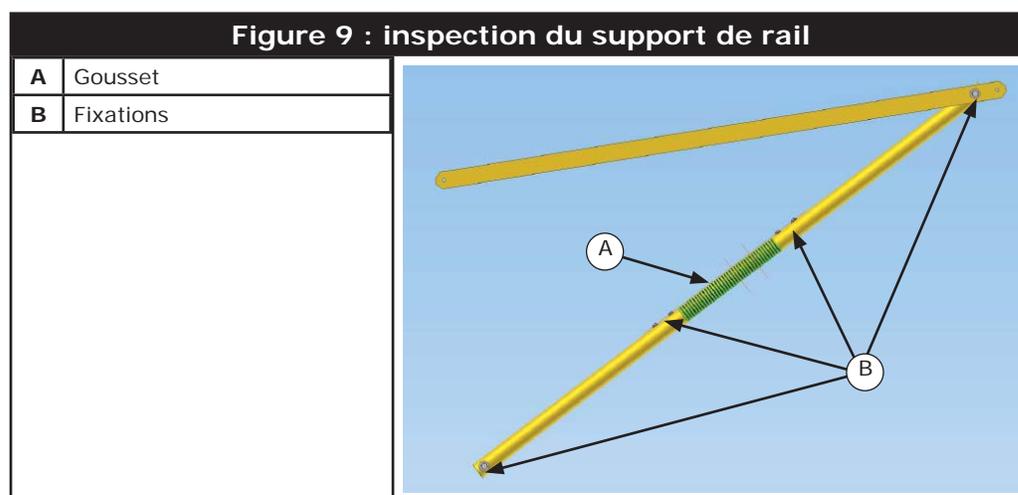
Étape 2. Tendeurs et câbles : inspectez les tendeurs et les câbles :

- **Tendeurs :** vérifiez que les tendeurs sont intacts et qu'ils sont correctement réglés (figure 7).
- **Câbles :** vérifiez que les câbles ne sont pas détendus. Les câbles doivent être tendus de telle manière qu'ils appliquent une légère pression sur l'unité. **NE SERREZ PAS EXCESSIVEMENT.** Vérifiez que les câbles sont exempts de nœuds, de coupures, de parties écrasées ou brûlées ou de tout autre défaut (voir figure 8).



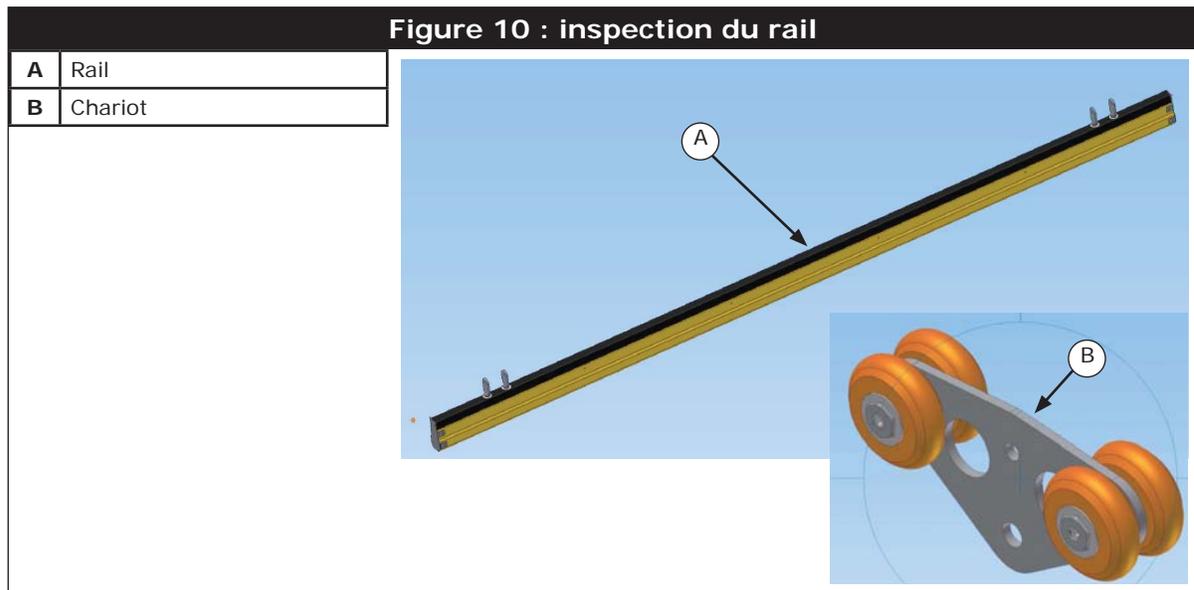
Étape 3. Supports de rail : inspectez les supports de rail (figure 9) :

- **Défaut ou dommage :** vérifiez que la structure des supports de rail est intacte.
- **Fixations :** vérifiez que les fixations sont bien serrées.
- **Gousset de détection de surcharge :** ce gousset indique une chute et un usage inapproprié ou abusif antérieurs. Ils sont situés sur chaque support de rail (voir figure 9). Inspectez visuellement les goussets pour vérifier qu'ils sont droits et qu'ils n'ont subi aucune déformation ou pliure visible. Ces signes sont des traces d'accident. Vérifiez qu'un dispositif de force d'arrêt maximale adéquat est utilisé pour ce produit et lisez toutes les étiquettes (voir section 7) avant de l'utiliser. Ces goussets indiquent non seulement une chute ou un usage inapproprié, mais permettent également de protéger d'autres composants du dispositif de portique mobile antichute en C et d'éviter ainsi des réparations coûteuses.



Étape 4. Rail : vérifiez que la structure du rail et du chariot est intacte (voir figure 10). Les voies du rail doivent être droites, sans entailles ni courbures. Si des défauts sont détectés dans la structure, retirez l'équipement du service immédiatement.

- **Fixations :** vérifiez que les fixations le long du rail sont bien serrées.
- **Chariot :** vérifiez que la structure du chariot n'est pas endommagée et que ce dernier glisse sans problème sur le rail.



Étape 5. Mécanisme d'entraînement : lubrifiez les mécanismes d'entraînement (voir section 6 et figure 16) et inspectez les composants suivants :

- **Indicateur d'usure du frein :** lors de l'abaissement de l'unité, vérifiez l'indicateur d'usure du frein (figure 11). Si l'indicateur est dans la zone rouge, retirez le matériel du service et prenez contact avec le fabricant.
- **Fixations :** vérifiez que les fixations sont bien serrées (figure 11).
- **Chaîne :** vérifiez que la chaîne est bien tendue (figure 11). La déflexion ne doit pas mesurer plus de 13 mm (1/2 po).
- **Barre du connecteur d'entraînement :** vérifiez l'absence de fixations mal serrées sur la barre du connecteur d'entraînement (figure 11).

Étape 6. Supports verticaux : inspectez les supports verticaux (figure 12) :

- **Défaut ou dommage :** vérifiez l'absence de défauts ou de dommages de la structure.
- **Fixations :** vérifiez que les fixations sont bien serrées.

IMPORTANT : ne réglez pas les tiges filetées. Elles sont réglées par le fabricant.

Étape 7. Pieds : inspectez les pieds (figure 12) pour vérifier l'absence de dommages de la structure.

Figure 11 : inspection du mécanisme d'entraînement

A	Indicateur d'usure du frein
B	Fixations
C	Chaîne
D	Barre du connecteur d'entraînement

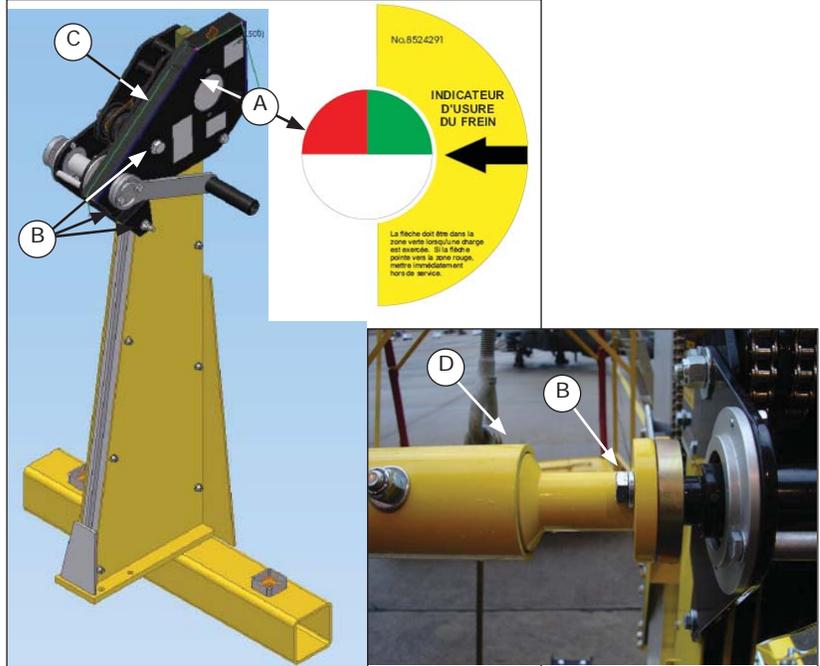
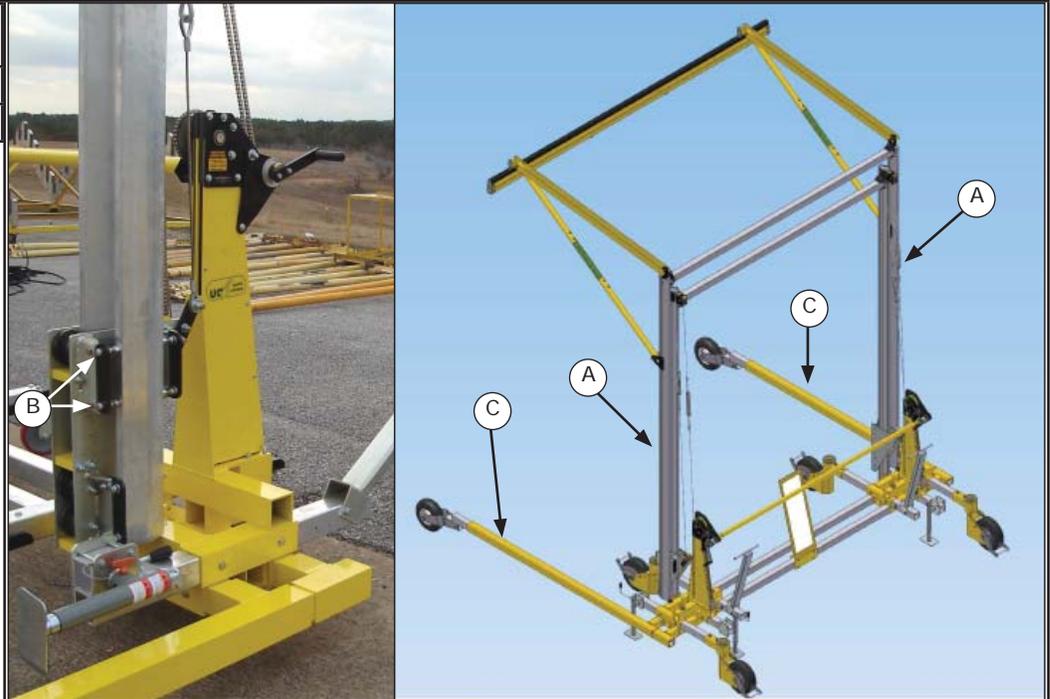


Figure 12 : inspection des supports verticaux et inspection des pieds

A	Supports verticaux
B	Tige filetée
C	Pieds



5.2 INSPECTION FONCTIONNELLE :

Une inspection fonctionnelle doit être effectuée sur le dispositif de portique mobile antichute en C avant chaque utilisation. Les tests fonctionnels suivants doivent être réalisés et les résultats de cet examen doivent être reportés dans le « Journal d'inspection et d'entretien ».

Étape 1. Utilisation du système et réglages :

Le dispositif de portique mobile antichute en C contient des pièces constituées de poulies ou de rouleaux (figure 13). Ces pièces doivent être inspectées attentivement afin de vérifier qu'elles ne sont pas ébréchées, fissurées ou usées d'une manière qui pourrait entraîner un dysfonctionnement lors de l'utilisation du système.

Vérifiez que tous les points de réglage sont en parfait état de marche. Cette inspection peut également concerner des pièces contenant des goupilles, des boulons, des molettes de vissage et des vérins. Il y a également des réglages mécaniques à effectuer, qui peuvent comprendre les pieds réglables, les manchons, les pieds coulissants réglables, les plaques de retenue et la chaîne. Ces zones ne doivent pas contenir de débris ni de traces de corrosion afin de fonctionner correctement. Si l'une des pièces du système contient tous les éléments mentionnés ci-dessus et est endommagée, prenez contact avec le représentant de Capital Safety pour le remplacement des pièces ou l'entretien.

Étape 2. Inspection de la SRL et d'autres accessoires :

Consultez le manuel d'utilisation ou les instructions du fabricant afin de suivre les procédures d'inspection fonctionnelle adéquates pour les SRL et les accessoires non inclus dans ce manuel.

5.3 INSPECTION TRIMESTRIELLE :

POINTS À INSPECTER EN DÉTAIL :

Inspectez les points suivants tous les trois mois (voir figure 14) :

Étape 1. Corrosion : inspectez toute l'unité pour détecter des traces de corrosion. En cas de traces de corrosion, demandez conseil au fabricant.

Étape 2. Fixations : vérifiez toutes les fixations en utilisant au moins 20 N m (15 pi-lb) de couple. À moins d'indications contraires, les fixations lâches doivent être serrées à 34 N m (25 pi-lb). Pour repérer toutes les fixations, référez-vous aux illustrations suivantes :

Composant :	N° d'illustration :
Supports verticaux	26373, 26374
Base d'entraînement	26392
Mécanisme d'entraînement	26375, 26389
Support de rail	20558
Roues, mousquetons à tourillon et freins	26174, 26178, 26366, 24989

Les fixations doivent être vérifiées et serrées selon les valeurs de couple suivantes :

Taille et classe de boulon :	Couple :
1/2 po, classe 5	40-48 N m (30-35 pi-lb)
1/2 po, classe 8	48-54 N m (35-40 pi-lb)
5/8 po, classe 8	48-54 N m (35-40 pi-lb)

Figure 13 : inspection des rouleaux

A Rouleaux

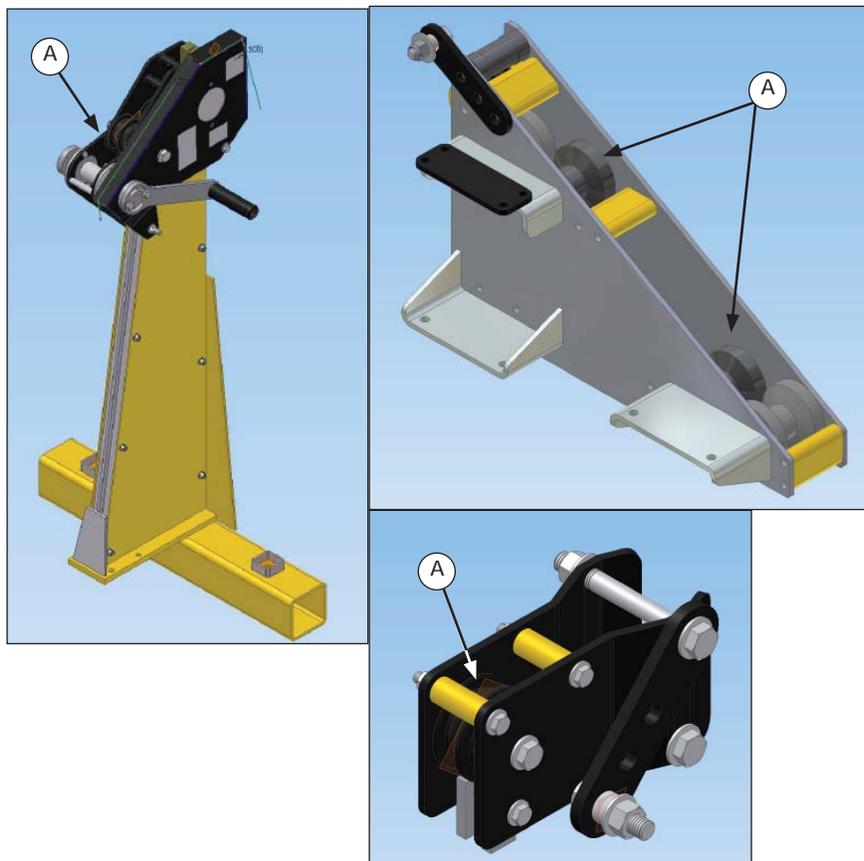
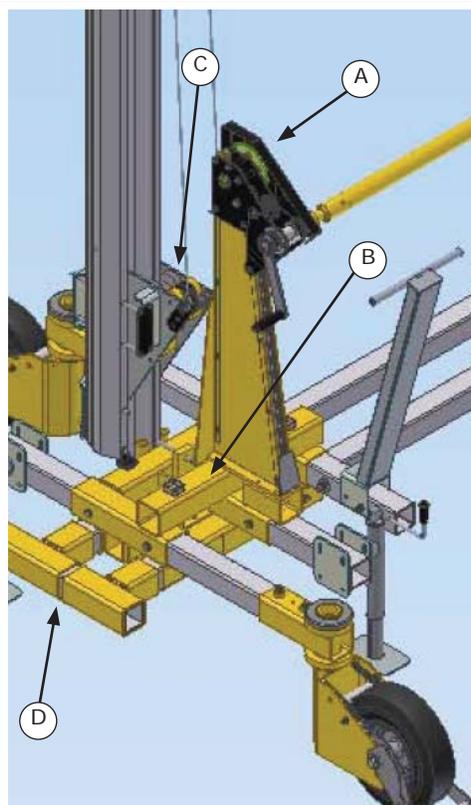


Figure 14 : points à inspecter en détail

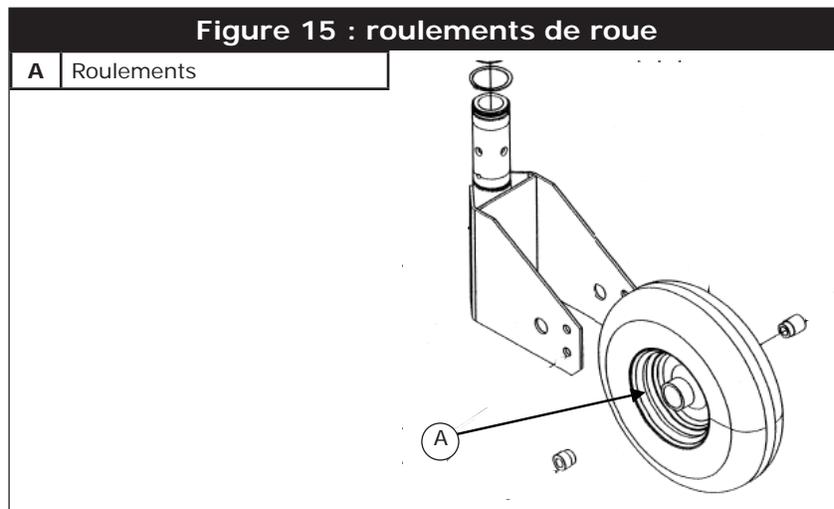
A	Mécanisme d'entraînement
B	Base du mécanisme d'entraînement
C	Ensemble chariot
D	Pieds



5.4 INSPECTION ANNUELLE : effectuez une fois par an les inspections suivantes :

Étape 1. Roues : vérifiez et lubrifiez avec de la graisse pour roulements de roue, tel qu'indiqué (voir figure 15).

IMPORTANT : ne serrez pas excessivement les boulons de l'axe de la roue. Les roues doivent tourner librement lorsqu'elles sont poussées manuellement.



Étape 2. Chaîne : vérifiez et lubrifiez les chaînes avec un lubrifiant léger ou du WD-40, tel qu'indiqué (voir section 6 et figure 16).

6.0 ENTRETIEN

Régulièrement, procédez à une inspection détaillée de l'équipement et consignez les résultats dans le « Journal d'inspection et d'entretien » (section 10). Si des défauts sont détectés, retirez l'équipement du service.

AVERTISSEMENT : n'apportez aucune modification ni aucun ajout à l'équipement sans le consentement écrit préalable de Capital Safety. (Seul le fabricant de l'équipement, ou des personnes et entités bénéficiant d'une autorisation écrite du fabricant, est habilité à le réparer.)

- 6.1 NETTOYAGE** : nettoyez régulièrement les rails à l'aide d'un nettoyant doux et d'un chiffon humide.
- 6.2 ÉTIQUETTES** : nettoyez les étiquettes et remplacez-les selon ce qui est nécessaire. (Voir section 7 pour des exemples d'étiquettes.)
- 6.3 LUBRIFICATION DE LA CHAÎNE** : lubrifiez la chaîne avec un lubrifiant léger tel que du WD-40 (voir figure 16).
- 6.4 LUBRIFICATION DES FREINS ET DU MÉCANISME D'ENTRAÎNEMENT** : lubrifiez les composants des freins et du mécanisme d'entraînement avec un lubrifiant léger tel que du WD-40 (voir figure 16).
- 6.5 CONNECTEUR D'ENTRAÎNEMENT DE SYNCHRONISATION** : si le connecteur d'entraînement de synchronisation (voir figure 17) est retiré pour une quelconque raison, y compris durant l'entretien, il est extrêmement important de ne PAS actionner les composants du mécanisme d'entraînement. Une telle manipulation modifie de manière inégale la hauteur du rail du chariot, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Figure 16 : Lubrification

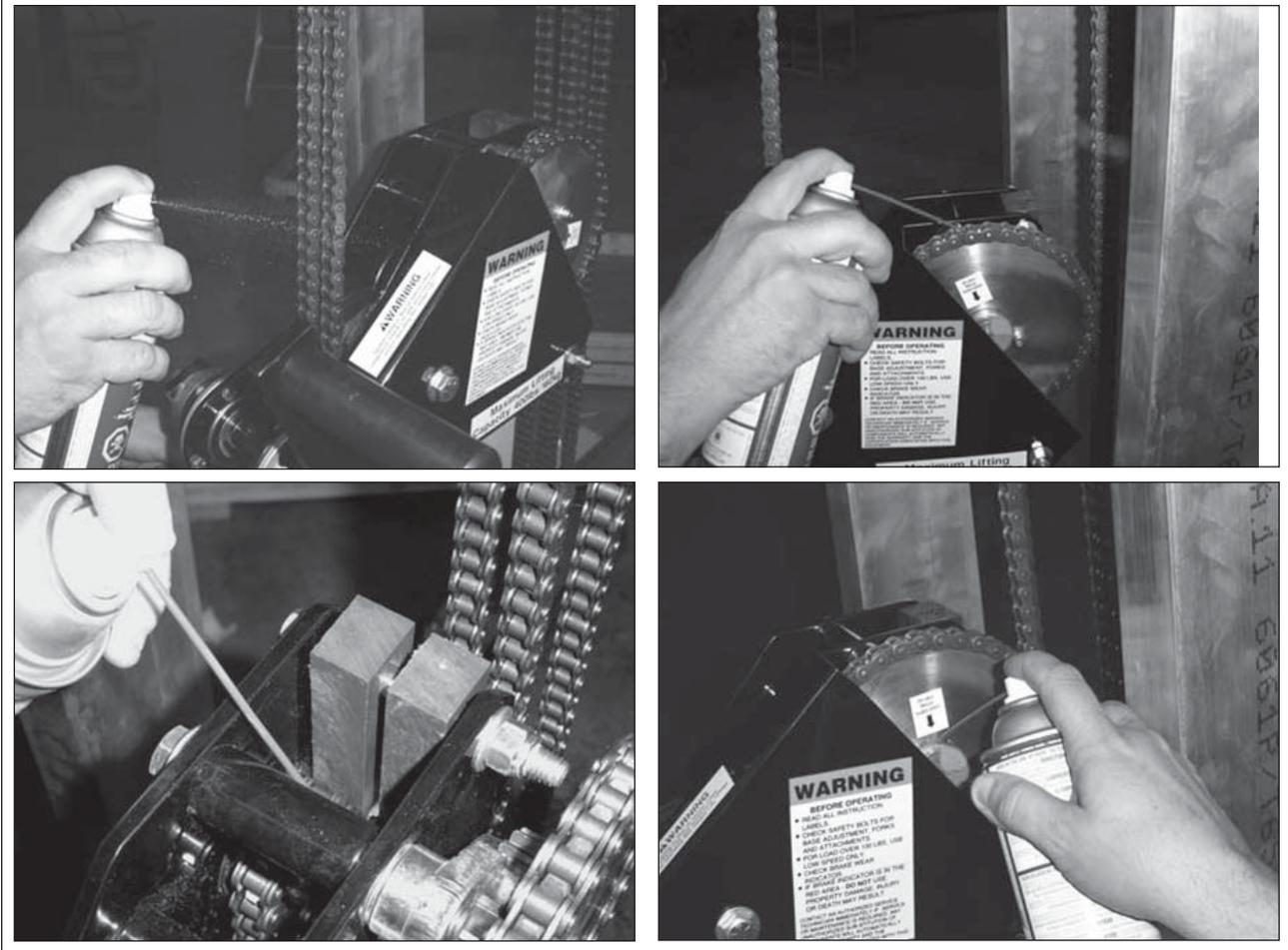
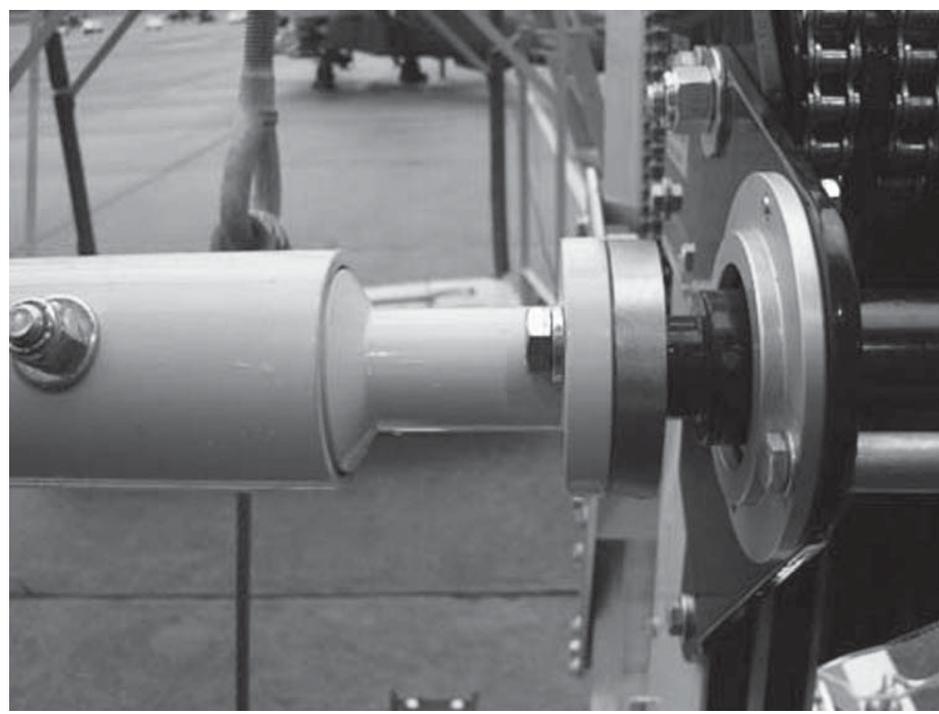
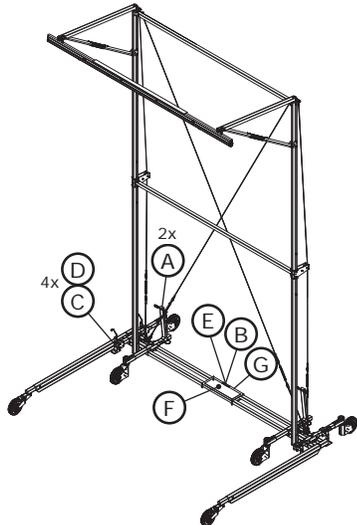


Figure 17 : synchronisation du connecteur d'entraînement



7.0 ÉTIQUETTES

Les étiquettes suivantes doivent être correctement fixées sur le dispositif de portique mobile antichute en C et parfaitement lisibles. L'utilisateur/le participant doit s'assurer que les étiquettes sont entretenues de manière convenable afin de garantir une utilisation sécurisée. Si les étiquettes sont endommagées, l'utilisateur/le participant doit mettre en œuvre une procédure de verrouillage/d'étiquetage. De nouvelles étiquettes sont disponibles auprès du revendeur local ou du fournisseur.



(A)

(B)

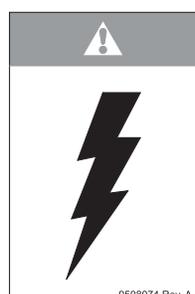
(C)

(D)

(E)

(F)

(G)



9508074 Rev. A



FlexiGuard
CUSTOM FALL PROTECTION SOLUTIONS

PORTABLE FREE STANDING FIXED HORIZONTAL RAIL SYSTEM OPERATORS INSTRUCTIONS

STEP 1: MOVE THE UNIT 1 TO 3 FEET (0.3-1m) AWAY FROM THE WORK AREA / SECURIZ.

STEP 2: SYSTEM ANCHOR HEIGHT SHOULD BE 5 TO 9 FEET (1.5-2.7m) ABOVE THE WORK SURFACE AREA.

STEP 3a: PUSH THE UNIT INTO POSITION SO THAT THE RAIL IS CLOSE TO THE CENTER OF THE WORK AREA TO MAXIMIZE THE SAFE WORK AREA AND REDUCE THE CHANCES OF A POTENTIAL FALL.

STEP 3b: LOWER THE JACKS DOWN AND APPLY LIGHT PRESSURE BY JUST CONTACTING THE SURFACE. IF THE SYSTEM IS SUPPLIED WITH WHEEL LOCKS AND / OR BRAKES, ENGAGE THEM NOW.

STEP 4: IF APPLICABLE, PULL DOWN THE TAG LINE TO CONNECT TO THE SRL (NOT PROVIDED) USING A FULL BODY HARNESS TO SAFELY ACCESS THE WORKING AREA. **NOTE:** THE SRL LINE MUST NOT DRAG OR BEND OVER A LEADING EDGE WHILE ACCESSING THE WORK AREA. TO ELIMINATE THAT PROBLEM REPOSITION THE UNIT. FOLLOW SRL MANUFACTURER INSTRUCTIONS CAREFULLY.

STEP 5: IMPORTANT! FOLLOW THE SAFE WORKING AREA INSTRUCTION CAREFULLY. IF USING AN SRL MORE THAN 30 FEET IN LENGTH CAREFULLY FOLLOW THE SAFE WORKING AREA GUIDELINES AS SHOWN.

STEP 6: IF APPLICABLE, TRANSFER TAGGED LIFELINE SRL CONNECTION TO SRL ON THE WORKING ANCHOR POINT TROLLEY. FOLLOW GUIDELINES FOR THE SAFE WORKING AREA CAREFULLY, DO NOT EXCEED THE SAFE WORKING AREA UNDER ANY CIRCUMSTANCES.

STEP 7: NO MORE THAN ONE PERSON IS ALLOWED TO BE ATTACHED TO A GLIDE RAIL TROLLEY AT ANY GIVEN TIME. SEE THE WARNING LABEL BELOW TO DETERMINE THE MAXIMUM NUMBER OF OPERATORS FOR THIS SYSTEM.



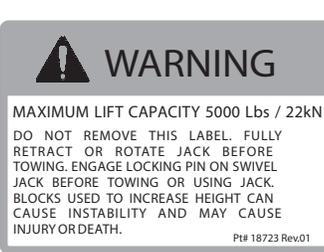
9504547

DBI SALA

www.capitalsafety.com
MADE IN USA

Numéro de série:

Fabriqué(a) en: Numéro de lot: Numéro du modèle: Longueur(m):



WARNING

MAXIMUM LIFT CAPACITY 5000 Lbs / 22kN

DO NOT REMOVE THIS LABEL. FULLY RETRACT OR ROTATE JACK BEFORE TOWING. ENGAGE LOCKING PIN ON SWIVEL JACK BEFORE TOWING OR USING JACK. BLOCKS USED TO INCREASE HEIGHT CAN CAUSE INSTABILITY AND MAY CAUSE INJURY OR DEATH.

Pt# 18723 Rev.01



AVERTISSEMENT

Assurez-vous que les pattes de réglage/vérins sont en contact avec la surface. Afin de prévenir toute instabilité, abaissez les pattes pour faire contact avec la surface puis donnez 5 coups de manivelle supplémentaires, jusqu'à environ 1 pouce (2,54 centimètres) de la patte de réglage. Si la surface est inégale ajustez au besoin.

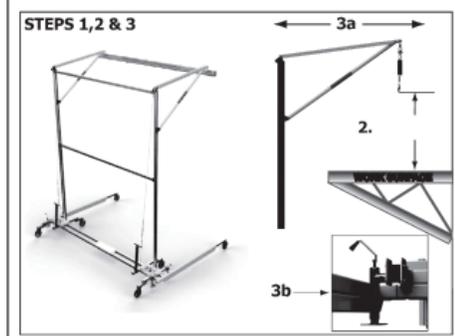
N° de pièce : 8524261 Rév.03



WARNING

This product is approved for use with retractable devices and shock absorbers with a MAXIMUM ARRESTING FORCE (M.A.F.) RATING OF 900 lb (4 kN) OR LESS. Retractable devices and shock absorbers must be installed, maintained and used according to the manufacturer's instructions.

Pt# 13818

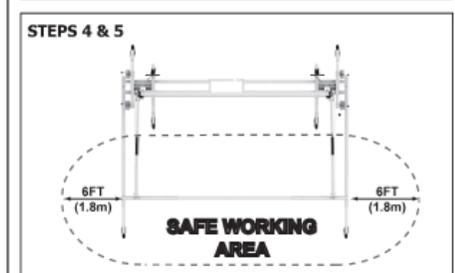


STEPS 1, 2 & 3

3a

2.

3b



STEPS 4 & 5

6FT (1.8m)

6FT (1.8m)

SAFE WORKING AREA



WARNING

THIS PAV-RATED SYSTEM IS DESIGNED FOR A MAXIMUM OF

3 PERSON(S)

USER CAPACITY IN ACCORDANCE WITH MANUFACTURER'S INSTRUCTIONS. FAILURE TO COMPLY MAY RESULT IN SERIOUS INJURY OR DEATH.

9508074 REV. D



DBI SALA

CE 0086

EN795:2012

TYPE "B"

9508027 Rev. A

8.0 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Charge d'utilisation : deux personnes au maximum avec un poids combiné de 141 kg (310 lb) par personne.

Matériaux et structure

Structure générale : acier/aluminium soudé
Finition (aluminium) : revêtement en poudre jaune
Matériel : galvanisé

9.0 TERMINOLOGIE

Personne autorisée : personne désignée par l'employeur pour effectuer des tâches sur un site où elle sera exposée à un risque de chute (également désignée sous le nom d'« utilisateur » dans le cadre des présentes instructions).

Sauveteur : personne ou groupe de personnes autre que la personne secourue chargée d'effectuer un sauvetage assisté par l'intermédiaire d'un système de sauvetage.

Ancrage certifié : ancrage pour systèmes antichute, de positionnement, de retenue ou de sauvetage qu'une personne qualifiée juge capable de supporter les forces pouvant être exercées lors d'une chute, ou qui est conforme aux critères qui définissent un ancrage certifié selon cette norme.

Personne qualifiée : personne possédant un niveau reconnu ou un certificat professionnel et ayant des connaissances étendues, une formation et une expérience dans le domaine de la protection contre les chutes et le sauvetage. Elle est capable de concevoir, d'analyser, d'évaluer et d'adapter les systèmes de protection contre les chutes et de sauvetage conformément à cette norme.

Personne compétente : personne capable d'identifier des dangers existants et prévisibles dans un environnement ou des conditions de travail non hygiéniques, dangereux pour les ouvriers, et disposant des autorisations pour prendre des mesures rapides pour les éliminer.

<p style="text-align: center;">LIMITED LIFETIME WARRANTY</p> <p>Warranty to End User: CAPITAL SAFETY warrants to the original end user ("End User") that its products are free from defects in materials and workmanship under normal use and service. This warranty extends for the lifetime of the product from the date the product is purchased by the End User, in new and unused condition, from a CAPITAL SAFETY authorised distributor. CAPITAL SAFETY'S entire liability to End User and End User's exclusive remedy under this warranty is limited to the repair or replacement in kind of any defective product within its lifetime (as CAPITAL SAFETY in its sole discretion determines and deems appropriate). No oral or written information or advice given by CAPITAL SAFETY, its distributors, directors, officers, agents or employees shall create any different or additional warranties or in any way increase the scope of this warranty. CAPITAL SAFETY will not accept liability for defects that are the result of product abuse, misuse, alteration or modification, or for defects that are due to a failure to install, maintain, or use the product in accordance with the manufacturer's instructions. THIS WARRANTY IS THE ONLY WARRANTY APPLICABLE TO OUR PRODUCTS AND IS IN LIEU OF ALL OTHER WARRANTIES AND LIABILITIES, EXPRESSED OR IMPLIED.</p>	<p style="text-align: center;">Garantie limitée à vie</p> <p>Garantie de l'utilisateur final : CAPITAL SAFETY garantit à l'utilisateur final d'origine (« Utilisateur final ») que ses produits sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication dans des conditions d'utilisation et d'entretien normales. Cette garantie s'étend pendant toute la durée de vie du produit à compter de la date d'achat du produit par l'utilisateur final, comme produit neuf et inutilisé, auprès d'un distributeur agréé. L'entière responsabilité de CAPITAL SAFETY envers l'utilisateur final et le recours exclusif de l'utilisateur final dans le cadre de cette garantie se limite à la réparation ou au remplacement en nature de tout produit défectueux pendant sa durée de vie (si CAPITAL SAFETY, à sa seule discrétion, le juge nécessaire). Aucune information ni aucun conseil, qu'ils soient oraux ou écrits, donnés par CAPITAL SAFETY, ses distributeurs, directeurs, responsables, agents ou employés ne créera de garanties différentes ou supplémentaires ni n'augmentera l'étendue de cette garantie. CAPITAL SAFETY n'assumera en aucun cas la responsabilité de défauts résultant d'une utilisation abusive du produit, de sa mauvaise utilisation, de son altération ou de sa modification, ou de défauts découlant du non-respect des instructions du fabricant en matière d'installation, d'entretien ou de conditions d'utilisation. CETTE GARANTIE EST LA SEULE GARANTIE APPLICABLE À NOS PRODUITS ET ELLE REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES ET RESPONSABILITÉS EXPRIMÉES OU IMPLICITES.</p>
<p style="text-align: center;">Garanzia di durata limitata</p> <p>Garanzia dell'utente finale: CAPITAL SAFETY garantisce all'utente finale originale (di seguito "Utente finale") che i suoi prodotti sono privi di difetti dei materiali e di fabbricazione se utilizzati nelle normali condizioni d'uso e di servizio. La garanzia copre l'intera durata del prodotto dalla data di acquisto del prodotto da parte dell'Utente finale come prodotto nuovo e mai usato da un distributore autorizzato CAPITAL SAFETY. La responsabilità complessiva di CAPITAL SAFETY nei confronti dell'Utente finale e il ricorso esclusivo dell'Utente finale ai sensi della presente garanzia sono limitati alla riparazione o alla sostituzione in natura dei prodotti difettati entro la durata (così come stabilita a propria esclusiva discrezione da CAPITAL SAFETY). Eventuali informazioni orali o scritte o consigli forniti da CAPITAL SAFETY, dai suoi distributori, direttori, funzionari, agenti o dipendenti non potranno in alcun modo dare origine a garanzie diverse o aggiuntive né potranno ampliare l'ambito della presente garanzia. CAPITAL SAFETY non potrà essere ritenuta responsabile dei difetti derivati da un cattivo o errato utilizzo del prodotto, da alterazioni o modifiche o da difetti dovuti ai mancanti installazione, manutenzione o uso del prodotto in conformità alle istruzioni del produttore. LA PRESENTE GARANZIA È L'UNICA GARANZIA APPLICABILE AI NOSTRI PRODOTTI E SOSTITUISCE QUALSIASI ALTRA GARANZIA E RESPONSABILITÀ, ESPRESSE O IMPLICITE.</p>	<p style="text-align: center;">Lebenslange Garantie mit Einschränkung</p> <p>Endbenutzer-Garantie: CAPITAL SAFETY garantiert dem ursprünglichen Endbenutzer („Endbenutzer“), dass seine Produkte unter normalem Gebrauch und Betrieb frei von Material- und Herstellungsfehlern sind. Diese Garantie erstreckt sich auf die Lebensdauer des Produkts ab dem Datum, an dem der Endbenutzer das Produkt neu und ungebraucht von einem durch CAPITAL SAFETY autorisierten Händler gekauft hat. Die gesamte Haftung von CAPITAL SAFETY dem Endbenutzer gegenüber und der einzige Anspruch des Endbenutzers ist gemäß dieser Garantie beschränkt auf die Reparatur oder den Ersatz von defekten Produkten innerhalb ihrer Lebensdauer (eine Einschätzung diesbezüglich wird von CAPITAL SAFETY nach eigenem Ermessen durchgeführt). Keine von CAPITAL SAFETY schriftlich oder mündlich an Händler, Vorstandsmitglieder, Führungskräfte, Agenten oder Angestellte übergebenen Informationen oder Hinweise ergeben jegliche andere oder zusätzliche Gewährleistungen, noch erhöhen sie den Umfang dieser Garantie. CAPITAL SAFETY schließt eine Haftung für Defekte aufgrund von unsachgemäßem Gebrauch, Änderungen oder Modifikationen am Produkt sowie für Defekte, die darauf zurückzuführen sind, dass das Produkt nicht gemäß der Anweisungen des Herstellers montiert, gewartet und verwendet wurde, aus. DIESE GARANTIE IST DIE EINZIG GÜLTIGE GARANTIE FÜR UNSERE PRODUKTE UND GILT ANSTELLE VON ALLEN ANDEREN GARANTIEN UND HAFTUNGSBEDINGUNGEN, SEI ES AUSDRÜCKLICH ODER STILLSCHWEIGEND.</p>
<p style="text-align: center;">Garantía limitada de por vida</p> <p>Garantía para el Usuario final: CAPITAL SAFETY garantiza al usuario final original ("Usuario final") que sus productos están libres de defectos en materiales y mano de obra bajo condiciones normales de uso y servicio. Esta garantía abarca toda la vida útil del producto, desde la fecha de compra del producto por parte del Usuario final, en estado nuevo y sin uso, a un distribuidor autorizado de CAPITAL SAFETY. Toda la responsabilidad de CAPITAL SAFETY para con el Usuario final y el recurso exclusivo del Usuario final en virtud de esta garantía, se limita a la reparación o sustitución en especie de cualquier producto defectuoso dentro de su vida útil (como CAPITAL SAFETY lo determine y estime conveniente a su sola discreción). Ninguna información oral o escrita, o información dada por CAPITAL SAFETY, sus distribuidores, directores, técnicos, agentes o empleados, creará ninguna garantía distinta o adicional, ni de alguna manera ampliará el alcance de esta garantía. CAPITAL SAFETY no acepta responsabilidad por defectos que sean resultado del abuso, mal uso, alteración o modificación del producto, ni por los defectos que se deban a una instalación, mantenimiento o utilización que no esté de acuerdo con las instrucciones del fabricante. ESTA GARANTÍA ES LA ÚNICA GARANTÍA APLICABLE A NUESTROS PRODUCTOS Y SUSTITUYE A CUALQUIER OTRA GARANTÍA O RESPONSABILIDAD, EXPRESA O IMPLÍCITA.</p>	<p style="text-align: center;">Garantia vitalícia limitada</p> <p>Garantia de utilizador final: a CAPITAL SAFETY garante ao utilizador final original ("Utilizador Final") que os seus produtos estão isentos de defeitos de materiais e de fabrico ao abrigo de uma utilização e serviço normal. Esta garantia prolonga-se pela duração da vida útil do produto desde a data de aquisição do produto pelo Utilizador Final, em condição nova e não usada, junto de um distribuidor autorizado da CAPITAL SAFETY. A responsabilidade integral da CAPITAL SAFETY perante o Utilizador Final e o recurso exclusivo do Utilizador Final ao abrigo desta garantia está limitado à reparação ou substituição de qualquer produto defeituoso no decorrer da sua vida útil (consoante apropriado e determinado exclusivamente segundo o critério exclusivo da CAPITAL SAFETY). Nenhuma informação escrita ou oral ou conselho fornecido pela CAPITAL SAFETY, seus distribuidores, directores, representantes, agentes ou funcionários irá criar garantias diferentes ou adicionais ou de qualquer forma aumentará o âmbito desta garantia. A CAPITAL SAFETY não aceitará responsabilidade por defeitos resultantes de abuso, utilização incorrecta, alteração ou modificação, ou por defeitos do produto que resultem de um incumprimento de instalação, manutenção ou utilização do produto de acordo com as instruções do fabricante. ESTA GARANTIA É A ÚNICA GARANTIA APLICÁVEL AOS NOSSOS PRODUTOS E EXISTE EM DETRIMENTO DE QUAISQUER OUTRAS GARANTIAS E RESPONSABILIDADES, EXPRESSAS OU IMPLÍCITAS.</p>
<p style="text-align: center;">GARANTIA DE VIDA ÚTIL</p> <p>Garantia ao usuário final: a D B Industries, Inc., sob o nome comercial de CAPITAL SAFETY USA ("CAPITAL SAFETY") garante ao usuário final original ("Usuário Final") que seus produtos estão livres de defeitos nos materiais e mão de obra sob uso e serviço normais. A garantia se estende pela vida útil do produto a partir da data de compra do produto pelo Usuário Final, em condições novas e sem uso, de um distribuidor autorizado da CAPITAL SAFETY. Toda a responsabilidade da CAPITAL SAFETY perante o Usuário Final e o único recurso do Usuário Final nos termos desta garantia estão limitados ao reparo em espécie do produto com defeito dentro de sua vida útil (como a CAPITAL SAFETY, a seu exclusivo critério, determinar e considerar apropriado). Nenhuma informação ou aconselhamento verbal ou por escrito dados pela CAPITAL SAFETY, seus distribuidores, diretores, executivos, agentes ou funcionários criará alguma garantia diferente ou adicional nem poderá, de modo algum, aumentar o alcance desta Garantia. A CAPITAL SAFETY não se responsabilizará por defeitos que sejam o resultado de abuso, uso indevido, alteração ou modificação do produto, ou por defeitos resultantes de falha na instalação, manutenção ou uso do produto de acordo com as instruções do fabricante.</p> <p>A GARANTIA DA CAPITAL SAFETY SE APLICA SOMENTE AO USUÁRIO FINAL. ESTA GARANTIA É A ÚNICA APLICÁVEL A NOSSOS PRODUTOS E SUBSTITUI TODAS AS OUTRAS GARANTIAS E RESPONSABILIDADES, EXPRESSAS OU IMPLÍCITAS. A CAPITAL SAFETY EXCLUI EXPRESSAMENTE E REFUTA QUAISQUER GARANTIAS EXPLÍCITAS DE COMERCIALIZAÇÃO OU ADEQUAÇÃO A DETERMINADO FIM, E NÃO SERÁ RESPONSÁVEL POR DANOS INCIDENTES, PUNITIVOS OU CONSEQUENTES DE QUALQUER NATUREZA, INCLUINDO, ENTRE OUTROS, LUCROS CESSANTES, PERDA DE RECEITA OU PRODUTIVIDADE, OU POR FERIMENTOS PESSOAIS OU MORTE OU PERDA OU DANOS À PROPRIEDADE, SOB QUALQUER TEORIA DE RESPONSABILIDADE, INCLUINDO, ENTRE OUTRAS, A TEORIA AQUILIANA, DE GARANTIA, DE RESPONSABILIDADE OBJETIVA, DE ATO ILÍCITO (INCLUINDO NEGLIGÊNCIA) OU OUTRA JURÍDICA OU EQUITATIVA.</p>	

